

APPEL DE PROJETS 2026

Programme d'intégration des arts au paysage urbain

Créé en 2023 dans la foulée de l'adoption de la première politique culturelle de la ville de Pincourt en 2022, le Programme d'intégration des arts (PIA) vise principalement à :

1. Embellir la ville de Pincourt par l'intégration de l'art mural sur l'ensemble du territoire
2. Créer une image de marque pour la Ville en tant que destination des arts et, à terme, proposer un circuit artistique et récréotouristique intéressant pour la population locale et régionale
3. Favoriser le développement du secteur artistique et culturel, tout en s'assurant de réaliser des œuvres de qualité professionnelle
4. Offrir une expérience visuelle variée à travers la ville en favorisant la diversité dans le choix des thématiques, des styles ou des artistes retenus

Pour ce faire, la Ville de Pincourt procède de nouveau par appel de projets pour l'année 2026, en acceptant les propositions de murales extérieures publiques provenant de la part :

- De nos écoles, commerçants, églises, institutions, propriétaires fonciers publics et locaux
- D'artistes autonomes de toute provenance, dans la mesure où le projet est réalisé sur un édifice public situé sur le territoire de Pincourt et qu'une entente de partenariat soit soumise avec la présente

Le budget maximal accordé en 2026 est de 25 000 \$ pour la réalisation d'un ou de plusieurs projets, et ce, en fonction de la recommandation finale du comité de sélection du PIA.

Le programme vise la création d'un minimum d'une œuvre par année au cours des prochaines années. Une proposition non retenue pourra conséquemment être resoumise lors d'une année subséquente.

Chaque proposition sera évaluée en deux étapes :

1. Votre demande sera automatiquement soumise pour vérification en conformité avec le Règlement n° 929 relatif à l'art mural public (obligatoire). Veuillez consulter le règlement sur notre site Web, dans la section des règlements municipaux sous l'onglet "Arts et culture", au : <https://www.villepincourt.qc.ca/fr/la-ville/legal/reglements-municipaux> afin de vous conformer audit règlement, sous peine de rejet du projet.
2. Évaluation qualitative du projet par le comité de sélection PIA selon les critères généraux de ce document d'appel de projets.

Les conditions générales de l'appel de projets sont :

- a) La thématique des projets devra avoir un lien direct avec la mission de l'organisme (nature de l'édifice) ou un fait historique de la ville de Pincourt.
- b) Le demandeur devra s'engager à assurer une pérennité minimale de l'œuvre de cinq (5) ans incluant les réparations ou retouches requises au cours de la durée de vie confirmée de l'œuvre.
- c) Les projets sélectionnés feront l'objet d'un protocole d'entente entre la ville de Pincourt et le demandeur, dans lequel la Ville pourrait inclure certaines conditions additionnelles à l'octroi de la subvention.
- d) Les projets sélectionnés seront remboursés selon les dépenses réelles sans dépasser le montant maximal autorisé, et ce, sur présentation d'une reddition de compte détaillée incluant les factures et reçus originaux. Le projet recevra un montant maximal de 25% de son budget afin d'en faciliter le démarrage. Le solde sera versé en fonction de l'analyse reddition de compte final déposée et de l'acceptation finale du projet.
- e) Les surfaces non permanentes ou de type « conteneurs » ne sont pas admissibles au PIA.
- f) Les projets retenus devront mentionner la contribution de la ville de Pincourt via son programme PIA lors de toute communication et inclure le comité PIA lors de tout événement public relié au projet.
- g) La Ville de Pincourt s'engage à retenir ni une, ni plusieurs, ni aucune des propositions reçues. La Ville n'assume aussi aucune responsabilité envers le demandeur pour les frais encourus lors de la préparation de sa proposition.

Chacune des sections du formulaire de dépôt de projet ci-après correspond à un critère d'évaluation, tel qu'établi par le comité de sélection PIA. Assurez-vous de bien compléter toutes les sections en détaillant le plus possible votre projet.

Assurez-vous aussi de joindre tous les documents nécessaires à l'évaluation complète de votre projet. Au besoin, joignez tout document descriptif complémentaire jugé pertinent en prenant soin d'y faire référence dans votre demande.

Pour toute question concernant cet appel de projets, veuillez communiquer avec M. Simon Grenier, chargé de projets, au (514) 453-8981 poste 230.



ATTENTION

Pour l'appel de projets 2026 : la date limite pour soumettre votre proposition de projet est le : **jeudi 12 février 2026 avant 16 h 45.**

Document physique :

Ville de Pincourt
A/S de M. Simon Grenier
919, chemin Duhamel
Pincourt (Québec) J7W 4G8

Document électronique :

s.grenier@villepincourt.qc.ca

Les demandeurs seront avisés du statut de leur projet vers la mi-mars 2026.

Exemples de projets réalisés dans le cadre du P.I.A.

Jeu dans l'océan (2023), Jean Pronovost, piscine municipale



À l'orée des pins (2024), Maxilie Martel-Racicot, partenaire : Salon de Quilles Pincourt



Active tes couleurs avec nous (2024), Nicholas Lareau, partenaire : Régie de l'eau de l'Île Perrot



Rêver Grand (2025), Madeleine Turgeon avec Agnès Robin, Partenaire: École Notre-Dame-de-Lorette



FORMULAIRE DE DÉPÔT DE PROJET

1. Identification du responsable du projet (demandeur)

Prénom

Nom

Organisme

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

2. Description générale du projet

Décrivez sommairement l'ensemble de votre projet (vos motivations et objectifs, brève description de l'œuvre, son intégration dans son milieu, son mode de réalisation, etc.)

Détails techniques de votre projet	
Adresse des travaux _____	Emplacement _____
Êtes-vous propriétaire de l'emplacement des travaux? Oui ☐ Non ☐ (joindre une autorisation ou lettre d'entente signée par le propriétaire) Note aux écoles : fournir une autorisation du Centre de Services Scolaire Propriétaire: _____ Tel : _____	
Mur / Façade proposée (joindre une photo)	
Dimensions et superficie totale : _____	
Surface d'accueil (bois, brique, métal, autres) : _____	
Votre projet prévoit-il une préparation de la surface (nettoyage, apprêt, etc.)? Non ☐ Oui ☐ Spécifiez _____	
Type de peinture/enduit que vous comptez utiliser	
Votre projet prévoit-il une protection de la surface (enduit anti-graffiti)? Non ☐ Oui ☐ Spécifiez _____	
Visibilité (décrivez les endroits desquels votre projet sera visible – distance approximative)	
Vous ou votre organisme possède-t-il une assurance en responsabilités civiles pour la durée des travaux? Oui ☐ Non ☐ Joindre une copie de votre attestation d'assurance Une attestation d'assurances sera exigée avant l'autorisation finale	
Votre organisme s'engage à assurer la pérennité et l'entretien de votre projet pour une période de ☐ 1 à 4 ans ☐ 5 à 10 ans ☐ Plus de 10 ans	

Détails artistiques de votre œuvre murale

Proposition de nom pour votre murale:

Décrivez les éléments de sa thématique :

Décrivez dans vos mots, le contenu et le concept artistique de votre murale (vous devez aussi joindre une ébauche ou un croquis représentatif de l'œuvre proposée)

[illegible]

3. Étapes de réalisation du projet – Échéancier à compléter

Actions	Mois/Date
Ex. Réponse du comité d'intégration des arts	Mi-mars

Calendrier sommaire

Date de début

Date de fin

*** Veuillez noter que le projet doit se réaliser avant la fin de septembre 2026**

4. Prévisions budgétaires

Présentez-nous les détails des dépenses de votre projet. Les dépenses sujettes à des contrats de service ou d'honoraires professionnels, achats ou locations diverses doivent être détaillées et appuyées de documents. **Veuillez joindre une copie de vos soumissions, contrats ou ententes de services préliminaires, recherches de prix, etc. à votre demande.**

Les salaires et dépenses internes (frais de bureau, main-d'œuvre, etc.) du demandeur ne seront pas considérées.

Le montant total demandé doit inclure les taxes applicables.

DÉPENSES	DESCRIPTION DÉTAILLÉE	MONTANT
Contrat de services ou honoraires professionnels		\$
Achat de matériaux		\$
Location d'équipement		\$
Publicité externe		\$
Autre (spécifiez)		\$
Autre (spécifiez)		\$
Autre (spécifiez)		\$
	Total avant taxes	
	TPS :	
	TVQ :	
TOTAL DES DÉPENSES DU PROJET (incluant les taxes)		\$

Inscrire votre numéro de TPS : _____

Inscrire votre numéro de TVQ : _____

Note : Les demandeurs se déclarant non assujettis aux taxes devront obligatoirement compléter la "Déclaration de petit fournisseur" exigée par la Ville.

5. Financement du projet

Veuillez spécifier votre contribution financière au projet ainsi que tous les autres partenaires financiers en indiquant si leur engagement est ferme. **Les lettres ou ententes confirmant leur engagement doivent être incluses à la demande.**

Sources de revenus	Précisez	Conf Oui	Conf Non	Montant
Autres subventions gouvernementales				\$
Commandites privées ou dons				\$
Autres sources				\$
Contribution directe du demandeur	Montant que vous accorderez vous-même au projet			\$
Demande au Programme d'intégration des arts pour ce projet				\$
TOTAL DES REVENUS (ce montant doit être équivalent au coût total du projet, tel que spécifié au tableau 4)				\$

6. Documents à inclure

OBLIGATOIRE

- ☐ Formulaire de demande dûment complété
- ☐ Entente de partenariat avec le propriétaire du mur visé au projet (si nécessaire)
- ☐ Ébauche ou croquis de l'œuvre - doit être représentatif de l'œuvre réelle
- ☐ Copie de votre attestation d'assurances responsabilités civiles
- ☐ Copie des ententes de services, recherches de prix, soumissions, etc.
- ☐ Quelques éléments du portfolio de l'artiste proposé ou adresse Web
- ☐ Lettres d'engagement pour les autres partenaires financiers (si applicables)
- ☐ Tout autre document que vous jugerez pertinent à une meilleure compréhension de votre projet

7. Déclaration du demandeur

Nous attestons que les renseignements contenus dans cette demande ainsi que tous les documents s'y rattachant sont complets et véridiques.

Nous comprenons que cette demande sera évaluée par le comité du Programme d'intégration des arts au paysage urbain de la ville de Pincourt et que celui-ci soumettra ses recommandations au conseil de ville qui prendra la décision finale quant à l'octroi d'une aide financière.

Nous comprenons que cette décision est finale et sans appel.

Signature

Nom (lettres moulées)

Date

Signature

Nom (lettres moulées)

Date